



Le 5 février : Mobilisation générale pour l'urgence sociale !

Depuis de nombreuses années, les politiques menées au service du capital par les gouvernements successifs génèrent de fortes injustices sociales, territoriales et fiscales.

Gouvernement et patronat sont restés sourds et sont responsables de la crise actuelle et ce ne sont pas les mesurette récentes annoncées par le gouvernement en réponse au mouvement des gilets jaunes qui vont remédier aux urgences sociales.

Par ailleurs, la réponse gouvernementale aux mouvements sociaux est d'une violence inouïe et rarement atteinte. Nous ne saurions cautionner ces graves dérives. Notre solidarité se porte aux nombreuses victimes et à toutes celles et ceux qui luttent pour une vie meilleure.

Les 57 milliards d'euros versés aux actionnaires des grandes entreprises démontrent l'ampleur des richesses créées par les travailleurs. Ils sont à mettre directement en relation avec les cadeaux faits aux plus riches (CICE, flat tax, suppression de l'ISF ; suppression de l'Exit tax...) et avec l'évasion fiscale massive (80 milliards par ans) contre laquelle le gouvernement ne fait rien.

Tout au contraire, le gouvernement tente d'allumer un contre-feu en pointant du doigt le « coût » des services publics, rabâchant la vieille rengaine anti-fonctionnaire pour tenter de détourner la colère qui s'exprime.

Non content de demander lors du « grand débat » quels services publics supprimer pour baisser les impôts, le gouvernement prépare une attaque massive contre la Fonction publique :

- Par le recours massif aux contractuels en lieu et place des fonctionnaires,
- Par le démantèlement des instances de démocratie sociale en fusionnant les CHSCT et Comités techniques, les vidant au passage de leur substance, tout en réduisant les prérogatives des CAP (mutations, promotions),
- En privilégiant le salaire au mérite, à mettre en corrélation directe avec le gel de la valeur du point d'indice... ce qui est recherché en fait, c'est de diminuer au maximum la part du traitement brut au profit de rémunérations aléatoires.
- Par la destruction effective de 120 000 emplois publics d'ici 2020, par des « plans de départs volontaires » qui n'auront de volontaire que le nom puisque les agents dont les services auront été supprimés n'auront aucunes propositions crédibles et sérieuses de la part des employeurs publics pour un autre poste dans la Fonction publique. Ce sont l'opacité et le *fait du prince* qui prévaudront.

Le pouvoir d'achat, la transition écologique, la fiscalité, la démocratie et la citoyenneté, le service public et les conditions de travail sont au cœur des revendications des salariés, des retraités, des jeunes et des sans-emplois mais aussi des agents publics.

Dans ce contexte, la confédération CGT appelle à tenir des assemblées générales, sur tous les lieux de travail et dans tous les secteurs professionnels, pour réussir la grève et les manifestations le mardi 5 février 2019 et débattre des suites à construire dans la durée.

Pour le SNMH-CGT, il est indispensable de construire un rapport de force, notamment par la grève, pour imposer la redistribution des richesses.. En conséquence, le SNMH-CGT appelle l'ensemble des personnels du CMN à s'emparer le plus massivement possible de cet appel à la grève reconductible et d'organiser partout des assemblées générales pour organiser les ripostes nécessaires.

Dans le cadre de ce préavis de grève le SNMH-CGT revendique :

- L'augmentation générale des salaires avec un salaire minimum débutant à 1 800 euros bruts.
- Le dégel du point d'indice pour les fonctionnaires et contractuels avec rattrapage depuis 2010.
- L'intégration des primes dans les salaires et la fin des primes au mérite.
- L'attribution d'une prime de fin d'année pour 2018 de 500 € pour tous.
- La fin des violences policières et le droit à manifester pacifiquement.
- Une réforme profonde de la fiscalité : une refonte de l'impôt sur le revenu lui conférant une plus grande progressivité afin d'assurer une plus grande redistribution des richesses et d'alléger le poids de l'impôt indirect (TVA, TICPE) pénalisant les salariés et les ménages, le paiement des impôts en France de grandes sociétés (ex. : GAFA), une imposition plus forte des plus hauts revenus et de la détention de capital ;
- La suppression des aides publiques aux entreprises (CICE, et exonérations diverses, etc.) qui ne servent ni l'emploi, ni la revalorisation des salaires, ni l'investissement de l'appareil productif, ni la transition écologique et mettent à mal notre protection sociale ;
- L'abandon d'AP2022 et son projet de suppression de 120 000 emplois dans la Fonction publique (dont 2000 au ministère de la Culture), ainsi que l'abandon du projet de transfert de la gestion des personnels aux Établissements Publics (Versailles, Orsay, CMN);
- La création d'emplois publics nécessaires au développement des services publics, partout sur le territoire, en réponse aux besoins de la population, avec des moyens suffisants en personnels pour un bon exercice de leurs missions ;
- L'égalité salariale entre les femmes et les hommes ;
- Un plan de résorption de la précarité avec des moyens et un budget dédiés.
- L'abandon du projet de retraites à points, le retour à la retraite à 60 ans et 37.5 annuités, un taux de remplacement au minimum de 75% et en aucun cas inférieur à 1200 euros net ;.
- La reconnaissance des animateurs du patrimoine comme agents du CMN avec notamment la mise en place de contrats de travail pour les agents concernés.

Ensemble prenons toutes nos responsabilités dans les jours qui viennent pour élever le rapport de force et l'inscrire dans la durée !

Paris le 30 janvier 2019